

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3368 - Mercredi 03 Avril 2019 - Prix : 200 Fc

Azali Assoumani déclaré président sans surprise



JEÛNE DU SWAHAMWEDJA

**Les prix ont-ils grimpé
dans les marchés de la capitale ?**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Avril 2019**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



ENERGIE

Sonelec annonce la fin progressive des délestages dans les zones périphériques

La direction générale de la Société Nationale d'Electricité (Sonelec) annonce la fin progressive des délestages dans les zones périphériques. La société informe que la révision des groupes va se poursuivre dans la centrale thermique de Voidjou afin de pouvoir éclairer l'ensemble de l'île.

La Société Nationale d'Electricité des Comores remue ciel et terre pour pou-

voir éclairer l'île dans sa totalité. Depuis début février, les régions éloignées de la capitale ont oublié la couleur de la lumière dans la nuit comme dans la journée. Cette situation a été causée par le relâchement d'une partie des groupes électrogènes qui se sont « achevés au-delà de ce qu'ils étaient en mesure d'offrir compte-tenu de leur état de dépassement des ses heures de maintenance ».

Dans un communiqué, la direc-

tion générale de la société d'électricité montre que ses équipes techniques travaillent jours et nuits afin de sortir les comoriens dans le noir. « Les centrales de la société nationale d'électricité disposent désormais d'une puissance capable d'offrir une distribution rotative d'électricité durant la journée et la soirée », précise le communiqué.

Ainsi « depuis deux semaines, les régions éloignées de Moroni commencent à sentir une améliora-

tion progressive de l'électricité dans la journée et le soir suite aux efforts déployés par les services techniques de la société à pouvoir remonter la puissance de certains moteurs ». Et d'ajouter que « les centrales de la SONELEC, disposent actuellement d'une puissance pouvant procéder à une distribution rotative de l'électricité dans les régions durant la journée ». Par ailleurs, SONELEC va compléter les révisions prévues à Voidjou une fois les pièces arrivées

à Moroni. Ces dernières sont attendues dans les prochains jours.

La société confirme l'arrivée depuis le mois dernier, des 07 nouveaux groupes électrogènes pour venir renforcer d'avantage la puissance de production, mais ils ne peuvent être opérationnels, que lorsque leurs travaux d'installation, de raccordement et de synchronisation seront effectifs.

Kamal Gamal

HABARI ZA UDUNGA

Un état d'esprit général

"Yeka huhantsi ndrongo kozo hamba kweli, ketsotsongeza owasaya wakiri", Boule des îles

Il n'est pas rare d'entendre quelqu'un vitupérer contre les cadres, les accusant d'être, non pas parmi, mais d'être les responsables des maux qui rongent les îles de la lune. Accusation facile quand l'on sait qu'il existe des politiciens, dont la raison d'être est de vouloir diriger ce pays. Il faut cependant reconnaître que l'ensemble des acteurs présents dans l'arène nationale, contribue finalement à faire émerger une certaine confusion sur le rôle qui devrait revenir à chacun. Aussi, il serait sans doute abusif d'affirmer que les cadres sont à l'écart de la politique.

Il faudrait donc reformuler la

problématique et faire la part des choses. Si les cadres jouent un rôle non négligeable dans la sphère politique, il ne faudrait pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt. La forêt de ce que l'opinion appelle les navigateurs de la politique. En tout état de cause, le responsable premier, c'est le dirigeant politique qui aspire à prendre les rênes du pouvoir.

Si les choses tournent mal, selon l'expression consacrée, il faut se retourner vers lui et lui demander des comptes. Chez nous dès qu'un responsable politique quitte le pouvoir, on a tendance à le considérer comme l'agneau qui vient de naître. Même s'il traîne une lignée de cas-

seroles. Il convient donc de trouver les moyens de mieux comprendre le mécanisme de prise de décision pour mieux appréhender les responsabilités de chacun. Même pour acheter un pain, nos compatriotes n'hésitent pas à contourner la queue et à donner à quelqu'un qui est devant les sous l'acheter à votre place. Un exemple banal, qui reflète un état d'esprit général.

En termes de gouvernance, nous l'écrivons souvent, que l'on est passé progressivement d'une volonté initiale de gestion des biens publics avec des hommes issus de la moule du colonisateur à une gestion aux mains de jeunes loups issus des

années d'indépendance. Et dont la voracité n'a d'égale que leur absence de toute vision patriotique.

Nous devons prendre acte des défis du moment, et restituer au pays des valeurs qui en feront sa fierté. Pourquoi ne pas aborder les questions de développement et de la mondialisation sous l'angle du social et des communautés locales, comme nous y invitent certains analystes ? Ceci étant dit, l'un des enjeux cruciaux de notre retard résident peut-être dans la manière dont nous échafaudons, à chaque lever du coq, un nouveau cadre institutionnel, conforme, peut-être à nos fantasmes, mais loin de la réalité

qui gouverne la planète.

Face aux dynamiques nationales et insulaires, nous avons toujours cru, que la logistique finira par suivre. Force est de constater, que ces petits calculs nous ont apportés des désillusions et beaucoup de rancœurs les uns envers les autres. Les responsables politiques qui sont légion dans nos îles, seraient bien inspirés de se mettre ensemble et faire face aux défis du développement, en premier lieu la lutte contre la pauvreté.

Mmagaza



AVIS D'APPEL D'OFFRES

RFQ 2019/001/PNUD/COM-matériel postal

Le bureau du PNUD Comores cherche à acquérir du matériel postal au profit de la SNPSF.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine et intéressées par cet appel d'offres sont priées de bien vouloir télécharger les documents de l'appel d'offres à partir des sites du PNUD suivants :

http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=54175

Ou

<https://www.ungm.org/Public/Notice/85553>

Les offres doivent être déposées :

Au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Maison des Nations Unies à Hamramba
B.P 648 - Moroni - Comores
Ou envoyé par courriel à Offres.km@undp.org

Au plus tard le mardi 9 avril 2019 à 12h00

PNUD / UNDP - Programme des Nations Unies pour le Développement
Système des Nations Unies
www.km.undp.org - www.km.one.une.org

B.P. 648 - Moroni
Union des Comores
+269 773 1558



Programme des Nations Unies
pour le développement

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ITB N°01/2019/PNUD/COM -travaux de construction d'un système d'approvisionnement en eau à des fins agricoles au bénéfice de la zone de Mimbani

Le bureau du PNUD Comores cherche à réaliser des travaux de construction d'un système d'approvisionnement en eau à des fins agricoles au bénéfice de la zone de Mimbani.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine et intéressées par cet appel d'offres sont priées de bien vouloir télécharger les documents à partir des sites du PNUD suivants :

http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=54342
<https://www.ungm.org/Public/Notice/85871>

Les offres doivent être déposées au plus tard le jeudi 18 avril 2019 à 11h00

Une conférence préparatoire est prévue le 04/04/2019 à 14h00.

Tout prestataire voulant participer doit contacter les services des Achats (achat.km@undp.org) avant le 04/04/2019.

PNUD Comores, Maison des Nations Unies, Moroni, Hamramba | Tél. : + 269 7631089 | www.km.undp.org | @PNUD_Comores

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La Cour Suprême confirme Azali sans surprise

La Cour Suprême statuant en matière électorale a proclamé ce 02 avril les résultats définitifs de l'élection présidentielle de l'Union des Comores et des gouverneurs des îles. Azali Assoumani, selon la haute cour est élu à 59,05% des voix, suivi par Me Ahamada Mahamoudou, du parti Juwa avec 15,71 %.

La Cour Suprême a proclamé hier dans la journée les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 24 mars dernier, 7 jours après la publication des résultats provisoires par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). La proclamation s'est faite sans la présence de la communauté internationale. Sans réelle surprise, ou même sans surprise du tout, la Cour Suprême a confirmé l'élection dès le premier tour du président en congé qui postulait à sa propre succession, Azali Assoumani.

Crédité de 59,05% des suffrages exprimés, Azali Assoumani est donc déclaré définitivement élu dès le premier tour, avec un taux de par-

ticipation établi à 52,99%. Le candidat soutenu par le principal parti d'opposition, le Juwa, Ahamada Mahamoudou le suit loin derrière avec 15,71% des voix. Le trio de tête est fermé par l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja qui a recueilli 5,53% des voix. Pour les 11 autres candidats, aucun n'a atteint 10% des suffrages exprimés. C'est Ali Mhadji, qui a fermé la marche avec 0,81%.

Pour les gouverneurs des îles, le candidat soutenu par la mouvance présidentielle à Ngazidja a obtenu 37,31 des voix suivi par Abdou Soefo avec 24,15% des voix. Le trio de tête est fermé par Youssouf Mohamed Boina avec 16,36% des voix. A Anjouan, l'ancien gouverneur Anissi Chamssidine est déclaré élu dès le premier tour avec 61,28% des voix. Il est suivi par Nassimou Ahamadi, candidat soutenu par le Juwa avec 19,55% des voix. Enfin à Mohéli, c'est le député Said Baco qui arrive en tête avec 36,51% des voix. Il est suivi par Said Fazul, candidat à sa propre succession avec 34,07% des voix. Le 2e tour des élections des gouverneurs pour



Mohéli et Ngazidja est prévu pour le 21 avril prochain.

Toujours est-il que depuis la proclamation provisoire des résultats des élections du 24 mars, les événements se succèdent dans la capitale fédérale. Après l'arrestation de Soilih Mohamed, président du Conseil National de Transition

(mis en place par les 12 candidats de l'opposition), juste après sa déclaration à la Nation et la fusillade à la caserne militaire de Kandani, c'est la presse qui a subi la censure, par la saisie à l'imprimerie des journaux des trois quotidiens indépendants par le ministère en charge de l'information. En réaction aux nom-

breuses atteintes aux journalistes et organes de presse, les médias comoriens ont décidé de ne plus répondre aux sollicitations du gouvernement et de la mouvance présidentielle durant 15 jours, du 2 au 16 avril.

Mohamed Youssouf

JEÛNE DU SWAHAMWEDJA

Les prix ont-ils grimpé dans les marchés de la capitale ?

Ce mercredi, les comoriens feront le jeûne communément appelé Soiha Mwidja. Après un tour aux différents marchés de Moroni, remplir le panier de la ménagère pour les préparatifs de la rupture du jeûne va être compliqué. Exemple, 7 régimes de banane pour 1000 Fc et un kilo de poisson à 2000 Fc.

Les deux marchés de Moroni ont été abondamment envahis, plus que d'habitude hier

mardi. Chaque comorien s'y précipite pour faire son bazar afin de mieux se préparer pour le jeun d'aujourd'hui. Cependant les deux marchés se distinguent par la forte fréquentation, mais les produits affichent les même prix. Ainsi Halouwa Mzé de Mbadjini, vendeuse des bananes au petit marché, affirme par cette occasion que les prix n'ont pas augmenté pour le jeûne de ce mercredi. « Depuis un mois, le régime de 7 bananes s'achète à 1000 Kmf. Aujourd'hui, je le vends au même

prix. Et je suis certaine que mes sœurs vendeuses appliquent les mêmes prix que moi ». Et d'ajouter que « notre objectif ici n'est pas l'usure. Mais faciliter la vie de nos clients par rapport aux prix des fruits et légumes surtout pour le jeûne de demain ». Aussitôt après Halouwa, Athimar Omar, une cliente trouvée sur place confirme les propos de la vendeuse.

Par ailleurs le manioc, les taros sont vendus hier pour 1000 kmf au petit marché. Quant à la viande, les

prix varient entre 1550 fc et 2500 fc. Oumouri, un boucher au petit marché de Moroni explique la distinction des prix. « Il existe beaucoup de qualités de viande. Donc elles ne peuvent pas se vendre au même prix. La bonne qualité peut s'acheter à 2250 à 2500 fc tandis que la mauvaise qualité s'achète à 1500 fc », montre-t-il. En effet ces prix de la viande au petit marché ont été conformes à ceux du marché de Volo Volo, le grand marché de la capitale.

Il était plus que surprenant de savoir que le poisson peut se vendre au même prix que la viande. Le kilo de thon rouge coûtait 2000 fc. Et ce prix était invariable pour les deux marchés. « Nous savons très bien

que depecer un bœuf est très leste que de s'aventurer à la mer. Alors pourquoi s'étonner si les poissons coûtent plus cher que la viande, s'est irrité Bourra, un vendeur ambulancier au petit marché de Moroni. Sans profiter du jeun de demain, je compte vendre désormais mon poisson à ce prix. Evidemment, celui qui aura besoin, va acheter et tant pis pour celui qui ne s'en contentera pas ». Ainsi pour les deux marchés, tout ce qui est végétal était abordable hier au marché de Moroni. Toutefois, on ignore comment les marchés vont se réveiller ce mercredi, en ce jour de jeûne.

Nassuf Ben Amad



La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ECOTOURISME

Le Parc National Karthala, destination de choix pour les randonneurs

Les populations riveraines des aires protégées vivent principalement d'activités économiques primaires liées à l'agriculture, la pêche et l'élevage. Confrontées à la pauvreté, les populations locales, ont recours aux ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins quotidiens. C'est dans ce contexte que le Projet Réseau National des Aires Protégées (RNAP), a recensé les personnes affectées par la mise en place des Aires protégées et surtout les possibilités de créer des activités génératrices de revenus durables. « Les actions sur le terrain se sont concentrées sur le coaching des projets gagnants d'activités génératrices de revenus telles que l'apiculture, la production et la commercialisation des plantes médicinales et la création d'une agence de promotion des parcs nationaux des Comores à travers les visites organisées », explique Hassan Malik, le chargé de communication du projet RNAP.

Pour cette initiative, le défi était de taille. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie de quelque 30 000 personnes issues des villages environnants du Parc National Karthala. C'est à Irohe Oichili qu'a été expé-

rimentée l'agence Ecomasiwa en charge de la promotion des parcs nationaux des Comores. Pour relever le défi, l'agence a mis en œuvre un programme de promotion et de formation des guides écotouristiques capables de présenter les richesses naturelles du pays et d'éduquer les visiteurs à l'importance de conserver ce patrimoine. « Le parc national Karthala regorge de véritables atouts écotouristiques », affirme Nassabia Darouèche, gérante de l'agence Ecomasiwa.

Ces derniers temps, le parc national Karthala est devenu une destination de choix pour les amateurs de randonnées pédestres. Des touristes lithuaniens, russes, ukrainiens, indiens, français, marocains et algériens ont visité le parc en 2018. « Nous nous orientons vers un tourisme durable, viable sur le plan économique et équitable sur le plan social avec comme objectif l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des Aires protégées, tels que recommandé par nos partenaires, le RNAP et le PNUD. Pour cela, nous travaillons avec des partenaires locaux, restaurateurs, guides et porteurs capables d'offrir à nos clients des services de



qualité», montre-t-elle.

Excursion au parc national Karthala, un événement sportif inédit

L'excursion au Parc National Karthala fait également l'intérêt des sportifs à l'image du Club d'Amis Unis pour le Sport et le bien Etre (CAUSE). La première édition rassemble plus de 50 randonneurs au départ d'Irohé Oichili. « Partir d'Irohé pour arriver au Karthala (10

heures de marche) est une expérience vraiment formidable. Bravo à toute la team pour avoir su garder la tête haute malgré tout ! » s'exclame Mahazi Ahamada Madi. Le parcours paraît difficile pour les débutants, un site très accidenté et varié de collines, dunes, roches volcaniques. Cependant, les panoramas qui bordent le circuit distraient et sont une véritable source de motivation. « La randonnée est une manière originale d'explorer le paysage pittoresque du parc National

Karthala et faire du sport», affirme fièrement Hitami Said Soilihi, capitaine du (CAUSE). Les randonneurs reconnaissent tous l'escalade du mont Karthala comme étant la plus grande aventure de leur vie. Les amateurs de la nature qui s'inscrivent à cette randonnée ont une envie commune de vivre une expérience unique et insolite dans la forêt du Kartala.

MY

Valable jusqu'au 30/04/19

50 KG

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation

FOOTBALL CAN ÉGYPTE 2019

Cœlacanthes ou Lions indomptables à la Can Égypte 2019 ?

L'interrogation suscite la frayeur. La Ffc a pu régler auprès du Tas ses frais, et compte verser plus tard, la charge financière qui revient à la Caf. Malgré le soutien manifeste apporté par Ahmad Ahmad à la Fecafoot, le sursaut collectif exprimé en faveur des Cœlacanthes a provoqué en elle la frayeur d'être recalée. « Maintenant, le Cameroun, bien que vainqueur de la 6e journée et bénéficiant de l'appui de la Caf, doute », murmure Saïd Ali, patron de la Ffc.



Saïd Ali Saïd Athoumani président de la Ffc

Pour rappel, la Fédération de Football des Comores (Ffc) réclame l'application de l'article 92 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations (Can), qui prévoit entre autres la disqualification du pays désistant ou s'étant vu retirer l'organisation. Or, la Confédération Africaine de Football (Caf) a décidé autrement. Son patron, le Malgache Ahmad Ahmad accorde un solide soutien à la

Fédération Camerounaise de Football (Fecafoot) : « Il faut que les Comores changent de langage. Notre règlement est clair. L'article 92 parle d'un retrait et d'un désistement. Et juridiquement, ce n'est pas le cas. La Caf a décidé de reporter la Can de Cameroun, et de faire ce

glissement [désormais en 2021, Ndlr]. C'est un report, pas une annulation de la Can au Cameroun ». Le patron de la Caf conclut : « Le Cameroun n'est pas frappé par cet article que les Comores veulent utiliser. Faute de texte bien clair là-dessus, c'est le comité exécutif qui

prend la décision ».

Le Tribunal Administratif de Sport (Tas) a saisi la Caf le 27 mars pour lui signifier son initiative de statuer sur la requête de la Ffc à disqualifier les Lions indomptables de la compétition. « Le président du Tas demande à la Caf de déposer dans 20 jours sa mémoire, les moyens de sa défense », rapporte Saïd Ali Saïd Athoumani, patron de la Ffc.

Un sursaut national et bénévole a permis de relancer la machine procédurière des Comores auprès du Tas. La cagnotte lancée en ligne, caractérisée par un chaleureux appel à la solidarité nationale et internationale, a fait recette. « Je suis heureux. L'avance des frais a pu être payée. Dans un peu plus de 20 jours, nous devons être prêts pour solder les comptes afin que justice soit faite », explose de joie Ben Amir Saandi, manager général des Cœlacanthes.

Le même interlocuteur pense que le franchissement de ce 1er obs-

tacle est une victoire contre l'injustice de la Caf et le silence de la Fifa. Que nous soyons 3e ou 4e au classement du groupe (B), l'objectif des Cœlacanthes, c'est la victoire par forfait au détriment des Lions indomptables pour le compte de la 6e journée. « Bien sûr ! Nous avons déposé notre requête depuis janvier 2019. Nos prétentions auprès du Tas n'ont pas changé. On a joué le 23 mars dernier, en attendant le verdict de cette juridiction du sport », rappelle le patron de la Ffc. L'espoir d'une victoire sur le terrain judiciaire doit rester toujours revivifié.

Logiquement, il n'y a pas d'hostilité entre la Ffc et la Fecafoot. « Écoutez, nous n'avons rien contre le Cameroun. Nous avons déposé une requête auprès de la Caf. La partialité dont fait preuve son président nous a poussé à saisir le Tas », clarifie le président de la Ffc.

Bm Gondet

FOOTBALL : CHAMPIONNAT (D2), NGAZIDJA

Twamaya de Mvouni domine Angélu chez-lui (1-0)

Cette courte victoire, acquise de justesse face à un Angélu dominant et menaçant mais non opportuniste impulse Twamaya à la 2e place, derrière Selea. Le face-à-face rentre dans le cadre d'un match de retard, comptant pour le championnat de D2, groupe (A). Le bourreau Pipo a exploité à bon escient une puissante frappe mal contrôlée par le gardien de but des locaux et marque l'unique but du match (69e, 1-0).

Même dans la souffrance, Twamaya club de Mvouni peut s'enorgueillir d'avoir réalisé, le week-end l'essentiel face à Angélu club de Moindzaza-Mboini. Les deux prétendants au titre s'étaient neutralisés (0-0) en 1ère période, malgré les multiples actions offensives menaçantes d'Angélu club de Moindzaza-Mboini.

Au retour des vestiaires, la pression des locaux s'était accentuée. Angélu a troublé la défense adverse. Mais, moins opportunistes, les

joueurs n'ont pas pu concrétiser leur occasion plurielle. Twamaya club de Mvouni a mis peu à peu son empreinte sur le face-à-face. Vers le 2e quart, une combinaison à trois s'est conclue par une puissante frappe, mal contrôlée par le gardien de but des locaux. Aux aguets, le bourreau Pipo marque la seule réalisation du match (69e, 1-0).

Les deux capitaines s'expriment. Celui d'Angélu reste réaliste : « La 1ère période était équilibrée. Après la pause, nous avons pris les opérations du jeu en main. C'était

une belle occasion qu'on n'a pas su saisir. Nous avons deux éléments titulaires blessés. Bientôt, ce sera la phase retour. On se ressaisira, incha Allah ».

Du côté de Twamaya club de Mvouni, le son de cloche est quasi le même : « Vous savez, jouer en terrain adverse n'est jamais facile.

On était relativement dominé. Mais, on a pu s'en sortir grâce à la vivacité de Pipo. Nous sommes contents. Rendez-vous chez-nous à la phase retour. Ce sera difficile pour Moindzaza-Mboini ».

Bm Gondet

Communiqué

Fourniture de l'électricité

La Direction Générale de la Société Nationale de l'Electricité des Comores SONELEC, s'excuse auprès de sa clientèle et toute la population des désagréments causés durant des semaines des délestages annoncés le 05 février dernier. Depuis deux semaines déjà, les régions éloignées de Moroni, commencent à sentir une amélioration progressive de l'électricité dans la journée que les soirées suite aux efforts déployés par ses équipes techniques à pouvoir remonter la puissance de certains groupes achevés au-delà de ce qu'ils étaient en mesure d'offrir, compte-tenu de leur état de dépassement de ses horaires et de maintenance.

Les centrales de la SONELEC, disposent actuellement d'une puissance pouvant procéder à une distribution rotative de l'électricité dans les régions durant la journée et la soirée et elle compte déployer un peu plus, une fois que les pièces attendues la semaine prochaine arrivent, pour compléter les révisions prévues à Voidjou.

Conscient de l'impatience des uns et des autres, de voir la lumière revenir dans ses habitudes de notre quotidien, la SONELEC invite à sa clientèle de faire bonne usage durant les horaires que paraissent la lumière et de venir honorer dès à présent, leurs factures jusque là impayées, pour nous accompagner à garantir la distribution de l'énergie électrique dans l'ensemble du pays de manière pérenne, avant l'arrivée du mois sacré de Ramadan.

Nous rassurons à notre clientèle que l'arrivée le mois dernier, des 07 groupes neufs pour venir renforcer d'avantage notre puissance de production, ne peuvent être opérationnels, que lorsque leurs travaux d'installation, de raccordement et de synchronisation soient effectifs.

Ainsi, la Direction de la SONELEC, vous remercie de votre compréhension et patience.

Moroni, 02.04.2019

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____6 mois Montant : _____12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces Chèque n° _____Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Avis de recrutement de la Banque Centrale des Comores

Description de l'offre :

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque Centrale des Comores recrute six cadres (h/f) aux postes suivants :

- Deux cadres pour la Direction de la Supervision Bancaire et de la Réglementation,
- Deux cadres pour la Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit,
- Un cadre pour la Direction financière et de la comptabilité,
- Un cadre juriste spécialisé en droit des affaires.

Pré-requis :

- Être de nationalité comorienne
- Être âgé(e) de 22 ans au minimum au 31 décembre 2018

Profils :

- Être titulaire d'une formation bac+4 minimum en finance, audit, gestion, contrôle de gestion, comptabilité ou administration des entreprises, une expérience dans l'un de ces domaines, de préférence dans un établissement bancaire ou un cabinet d'audit ou de conseil serait un plus.
- Des connaissances préalables en droit et comptabilité bancaire seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

Pour le cadre Juriste :

- Être titulaire au minimum d'un Master II en droit privé/droit des affaires.
- Des connaissances/expériences en comptabilité bancaire, administration, audit, contrôle de gestion, banque et finance seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

Qualités spécifiques requises pour les 6 postes :

- * Rigueur intellectuelle, goût de la précision et de la réflexion en profondeur
- * Force de proposition
- * Capacités de recherche, d'analyse et de synthèse : organisation et rigueur pour rechercher les informations, sélectionner les données pertinentes, les analyser et les interpréter
- * Ouverture d'esprit et culture générale pour comprendre et interpréter les données
- * Qualités rédactionnelles éprouvées
- * Capacité à fournir des travaux de qualité en respectant les délais
- * Facilité d'expression orale et capacité d'argumentation
- * Sens du contact et capacité d'écoute, pour travailler en lien étroit avec les institutions résidentes et non-résidentes productrices de données statistiques, ainsi qu'avec les utilisateurs des informations
- * Sens du travail en équipe et du partage de l'information au sein de la direction
- * Grande maîtrise des outils bureautique
- * Connaissance de l'anglais

Ces postes sont à durée indéterminée, et seront basés au siège de la Banque Centrale des Comores, à Moroni (Union des Comores), avec possibilité de déplacements dans les autres îles.

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures comprenant :

- Un CV,
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat devra indiquer la matière choisie pour l'épreuve à option,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une copie du diplôme de niveau bac+4 ainsi que du baccalauréat,

doivent être envoyés par courrier au Gouverneur de la Banque Centrale des Comores ou déposés sous pli fermé directement à l'accueil de la Banque Centrale à Moroni (réf à rappeler : CDI-BCC-2019).

Adresse : Place de France, BP 405 Moroni Comores

Processus de sélection :

Épreuves écrites :

- o Étude de dossier avec 3 documents (2 questions et une synthèse des documents) **Durée : 1 h 30**
- o QCM d'anglais obligatoire (un texte suivi de 20 questions de compréhension et de grammaire) **Durée : 45 mn**
- o Épreuve à option : notions et principes de base en économie, ou analyse financière ou droit. **Durée : 1 h 30**

Épreuve orale :

Entretien devant un jury (durée : 45mn)

Dates :

Épreuves écrites : 15 mai 2019

Admissibilité : vendredi 21 juin 2019

Oraux d'admission : à partir du mardi 9 juillet 2019

Important : La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 avril 2019.

Pour tout besoin d'information, veuillez écrire à l'adresse : recrutementbcc2019@banque-comores.km